

- **SFR : maintien du site rennais et de tous les emplois !**
 - Pour deux Restaurants Inter-entreprises aux Champs Blanc et au Pâtis Tatelin !...Signez la Pétition.
 - Pour défendre nos droits, la « Loi Travail » devra être abrogée ...

Organisez-vous avec la CGT !

La loi Travail c'est toujours non ...

La « Loi Travail » promue par le Gouvernement Hollande-Valls, a été mise en place cet été par le coup de force bonapartiste d'un 49.3 ... contre 5 syndicats (CGT, FO, CFE-CGC, FSU, Solidaires), contre 90 % des salariés, contre 65 % des français, et alors qu'une majorité de députés ne voulait pas la voter.

Cette « Loi Travail » organise un retour en arrière d'un siècle des droits des salariés français. Sur le fond, elle vise à baisser le « *coût du travail* », à augmenter le temps de travail, et à faciliter les licenciements. L'axe central de la loi est **l'individualisation de chaque salarié face à son patron**, en remplaçant les règles nationales par des règles locales négociées entreprise par entreprise, site par site. Il s'agit transformer chaque salarié en un « *collaborateur* », seul face à son employeur, comme c'était le cas au 19ième siècle en absence de Code du travail.

En effet, si les droits collectifs sont garants des droits individuels, l'inverse n'est pas vrai : La

somme des droits individuels ne permet pas d'assurer des droits défendables par les salariés et leurs représentants.

Désormais la Ministre El Kohmri cherche à mettre en œuvre cette loi pour modifier profondément de Code du travail de notre pays. Au nom du « *dialogue social* » prévu par cette loi, les syndicalistes sont appelés à collaborer au démantèlement du Code du Travail (Art. 44) et à renégocier toutes les Conventions collectives nationales pour les « *simplifier* » et les morceler en une myriade d'accords locaux.

Là où la CGT est présente, nos délégués et militants se mobiliseront pour préserver les droits anciens pour en gagner de nouveaux. Nous refusons la mise en œuvre de cette loi scélérate de baisse du prix du travail.

Tôt ou tard, la Loi Travail devra être abrogée !

Nous l'obtiendrons en nous mobilisant collectivement : Ce que le Gouvernement et le patronat nous ont imposé par le 4.3, la mobilisation collective le défera

Tous ensemble pour reconquérir nos droits

- Pour signer, et faire signer, la pétition “Restaurants Atalante”
 - Pour défendre le Code du travail, pour préserver tous les emplois
 - Organisez-vous avec la CGT, publiquement ou non, Discutons-en !



Contacts : atalante@cgt35.fr

Adresse postale : CGT UL 35, 31 Boulevard du Portugal, 35 200 Rennes, Tel. 02 99 79 44 47

SFR : non au démantèlement du site de Rennes, la colère des salariés est légitime !

La GPEC SFR (2017-2019), présentée aux salariés rennais le 14 novembre, prévoit 90 à 100 suppressions d'emplois (sur 145) du site de Rennes. C'est une exécution programmée, doublée d'un chantage : *le « libre choix » de prendre le Plan de Départ Volontaire en 2017, ou ne plus avoir de travail en 2019 !*

Comment est-ce possible ?

Le 3 août 2016, deux organisations syndicales ont signé un accord, dénommé « New deal », qui a validé l'objectif de 5 000 suppressions d'emplois (plus de 30% de l'effectif national), et la mise place d'un « plan de départs volontaires ».

Depuis le rachat de SFR par M. Drahi, la réduction des effectifs est sa priorité. Elle s'est exercée dans un premier temps sur les sous-traitants, et maintenant sur les salariés SFR. Son seul objectif, rembourser sa dette colossale (50 milliards d'euros), ici, en affaiblissant l'outil de travail : les usagers constatent tous les jours la baisse de la qualité chez SFR (38% d'insatisfaits d'après un journal de consommateurs).

La CGT refuse cet odieux chantage et se prononce pour le maintien et le développement du site SFR de Rennes.

- Rennes est une agglomération de référence dans le domaine des télécoms,
- SFR est engagé avec les collectivités locales dans le déploiement du THD (très haut débit),
- SFR, lors de son implantation sur Rennes-Atalante, avec une promesse de 300 emplois, a bénéficié de conditions très avantageuses (tel le don de son bâtiment actuel !...)

Pour la CGT :

1 - Le site ne doit pas être fermé, le Préfet, la Maire de Rennes et l'Agglo rennaise doivent intervenir,

2 - L'emploi doit être assuré pour les salariés, SFR doit s'engager au maintien des activités à Rennes.

Les personnels SFR Rennes, réunis en collectif de salariés, sont mobilisés pour le maintien du site, pour de maintien de tous les emplois, pour des conditions de départ transparentes et égales pour tous. **Ils peuvent compter sur le soutien de la CGT dans ce combat qui commence.**

Contact : atalante@cgt35.fr

Suite à cette prise de position, le jour même à 17h30, la Direction d'Orange annulait sa pseudo élection !

Cette opération, que la vigilance des élus CGT a permis de bloquer, est un exemple des « opérations RH » qui vont se multiplier sous la Loi El Kohmri, afin de favoriser les accords locaux dérogatoires au Code du travail.

Elections : la CGT Sopra Steria remercie ses électeurs Rennais

Les élections professionnelles SOPRA STERIA se sont terminées le 8 novembre 2016. Nous attendons la décision des tribunaux (Une OS a demandé l'annulation du scrutin).

Sur Sopra Steria Group, la CGT recueille 10,45%, mieux que la moyenne nationale (8,02%). Sur Sopra Steria I2S, la CGT recueille 21,42% nettement mieux que la moyenne nationale (13,59%).

La CGT SOPRA STERIA tient à remercier l'ensemble des salarié-e-s qui ont voté pour les listes CGT que nous présentions pour les différents comités d'entreprise (SSG et I2S). Le résultat de la CGT SOPRA STERIA sur les sites Rennais est encourageant. Nous poursuivrons le dialogue débuté en 2015 avec les salariés rennais.

Cependant nous faisons preuve de lucidité devant le constat global des résultats, qui sont mauvais pour la CGT.

- Une liste patronale, TRAID UNION est arrivée en tête dans tout le Groupe avec 35,13% des voix. La CGT SOPRA STERIA obtient seulement 8,22% de suffrages, ce qui l'exclut des réunions de négociations sur le Groupe (hors I2S).
- Grâce à la loi « TRAVAIL », la Direction et TRAID UNION, ont dorénavant la possibilité de conclure un accord régressif sur le temps de travail et d'organiser un Référendum pour le valider par un chantage à l'emploi !
- D'ores et déjà, les patrons du SYNTÉC, soumettent aux organisations syndicales de la Branche d'autres thématiques, qui permettraient aux patrons des ESN (SSII) de pouvoir négocier des accords dans chaque entreprise en dessous de la Convention Collective, pourtant très chiche en matière de droits.

La CGT ne baissera pas les bras. Nous nous mobiliserons, avec toutes celles et ceux qui le souhaitent, pour faire échec aux projets régressifs de la Direction de SOPRA STERIA. Plus que jamais il est nécessaire de se rassembler pour peser efficacement face à la Direction et ses alliés.

contact@cgtsostrareria.info

ATALANTE : il faut deux restaurants d'entreprise de plus, au Pâtis Tatelin et aux Champ Blancs

« Les sandwichs ce n'est pas automatique !... Pour un vrai repas le midi, subventionné par les employeurs, et soutenu par l'Agglomération Rennaise »

- Les élus de l'Agglo rennaise, les maires de Rennes et de Cesson doivent organiser la construction de ces deux Restaurants
- Au Pâtis Tatelin il y a un terrain, aux Champ Blancs il y a des locaux (vidéos !)

Le collectif CGT Atalante vous proposer de signer et de faire signer et de soutenir la pétition (disponible à part)